

ZCI LIMITED

(Immatriculée aux Bermudes)

JSE code: ZCI

ISIN: BMG9887P1068

("ZCI" ou "la Société")

FORMULAIRE DE PROCURATION

Je / Nous

(MAJUSCULES)

De

(ADRESSE)

étant un membre / membres de la société nomme par la présente:

à défaut de lui / elle, le président de la réunion comme mon / notre mandataire pour assister et voter en mon / notre nom à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra à l'Hotel Novotel Luxembourg Kirchberg, Quartier Européen Nord Kirchberg, 6, rue du Fort Niedergrünwald, Luxembourg le lundi 30 septembre 2013 à 10:00 CET (09:00 BST, 10:00 SAST) ou lors de tout report, et en particulier pour voter les résolutions suivantes, relatives aux points mentionnés dans la convocation d'assemblée:

Résolutions à proposer à l'Assemblée Générale	Pour	Contre	Abstention
Résolution ordinaire numéro 1 Approbation relatif aux commissions forfaitaires/de l'Acte aux commissions de premières performances/de l'Acte de vente/de l'Acte de cessions de parts/de l'Acte de vente et cession et de la Convention de depot.			
Résolution ordinaire numéro 2 Pouvoir de mise en oeuvre de la transaction entre parties liées.			

** Veuillez faire part de vos intentions de vote en marquant les cases appropriées d'un « X ». Si vous retournez ce formulaire dûment signé, sans mentionner aucune instruction de vote, le mandataire votera ou s'abstiendra selon son bon vouloir.

Signature.....

Dated.....201 3

1. Chaque actionnaire a le droit de désigner un ou plusieurs représentants, lesquels ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société pour participer, s'exprimer et, le cas échéant, voter en son nom à l'assemblée générale annuelle.

2. Le « vote masqué » est possible pour permettre de s'abstenir de voter sur toute résolution particulière. Toutefois, il convient de noter qu'un « vote masqué » n'est pas un vote en droit et ne sera pas compté dans le calcul de la proportion des voix «pour» et «contre» une résolution.
3. Dans le cas d'une détention conjointe d'actions, la personne dont le nom figure en premier dans le Registre des Membres sera autorisé à signer et son vote sera accepté à l'exclusion du vote(s) de(s) l'autre(s) titulaire(s).
4. Une société peut apposer son sceau commun ou officiel, ou utiliser la signature de son représentant dûment mandaté.
5. L'achèvement de ce formulaire de procuration n'empêchera pas le membre qui accorde la procuration d'assister à la réunion, de parler et de voter en personne à l'exclusion de tout mandataire désigné.
6. Conformément à l'article 41 de Uncertificated Securities Regulations 2011, le droit d'assister et de voter à une assemblée et le nombre de voix qui peuvent être exprimées seront déterminées par référence au Registre des Membres de la Société à la fermeture des bureaux deux jours avant la date de la réunion. Les modifications apportées au Registre des Membres après cette date doivent être pris en compte pour déterminer les droits de toute personne à assister et à voter à l'assemblée.
7. Toute modification apportée à ce formulaire doit être paraphé.
8. Votre adresse, comme indiqué sur l'enveloppe, est telle qu'elle apparaît sur le Registre des Membres. Si cette information est incorrecte s'il vous plaît veuillez appeler Computershare Investor Services PLC au 0870 707 1574 pour demander un formulaire de changement d'adresse ou connectez-vous à www.investorcentre.co.uk afin d'utiliser le service de Centre d'Investisseur en ligne.
9. Les formulaires de procuration doivent être remplis et retournés aux Secrétares de Transfert de la Société, Computershare Investor Services PLC, the Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZY, Royaume-Uni, au plus tard à 10 :00 CET (09 :00 BST, 10 :00 SAST) le jeudi 26 septembre 2013.